



Comment France Bois Forêt contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Analyse de la période 2019-2021



France Bois Forêt

Juillet 2021



Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Abréviations et acronymes.....	3
Synthèse de 2 pages	4
1 Contexte et objectifs de l'étude.....	6
1.1 Contexte et cadre de l'étude	6
1.2 Objectifs de l'étude.....	6
2 Méthodologie d'évaluation	6
2.1 Présentation des ODD et EDD.....	6
2.2 Echelles d'analyse : cibles des ODD et priorités des EDD.....	7
2.3 Méthodologie d'analyse	10
3 Evaluation quantitative de l'alignement des programmes aux ODD et EDD.....	10
3.1 Type d'ODD et EDD ciblés par les programmes	10
3.2 Nombre de programmes ciblant les ODD et EDD	11
3.3 Budget des programmes ciblant les ODD et EDD.....	12
3.4 Conclusions de l'analyse quantitative	15
4 Evaluation qualitative de l'alignement de trois programmes aux ODD et EDD.....	15
4.1 Campagne de communication <i>Pour moi c'est le bois</i>	15
4.2 Programme <i>Prescription du bois français en région</i>	17
4.3 Réseau Mixte Technologique <i>AFORCE</i>	18
5 Conclusion et recommandations	20

Liste des figures

Figure 1. Liste des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations Unies	7
Figure 2. Liste des ODD ciblés par les programmes de FBF	10
Figure 3. Nombre de programmes ciblant au moins un ODD/EDD sur la période 2019-2021	11
Figure 4. Nombre de programmes ciblant au moins un ODD/EDD par année.....	11
Figure 5. Nombre d'ODD ciblés par programme	11
Figure 6. Nombre d'EDD ciblés par programme	11
Figure 7. Nombre de programmes ciblant chaque ODD et part dans l'ensemble des programmes	12
Figure 8. Nombre de programmes ciblant chaque EDD et part dans l'ensemble des programmes	12
Figure 9. Répartition du budget des programmes de FBF ciblant les ODD/EDD sur la période 2019-2021	12
Figure 10. Répartition par année du budget des programmes de FBF ciblant les ODD/EDD	13
Figure 11. Part de budget de chaque ODD dans le budget des 198 programmes ciblant des ODD/EDD	13
Figure 12. Part de budget de chaque ODD dans le budget total des 321 programmes de FBF – période 2019-2020	14
Figure 13. Part du budget alloué à la communication et sensibilisation au sein du budget des programmes ciblant les ODD/EDD	14
Figure 14. Part de budget de chaque EDD dans le budget des programmes de FBF ciblant des ODD/EDD – période 2019-2020	15
Figure 15. Part de budget de chaque EDD dans le budget total de FBF – période 2019-2020.....	15
Figure 16. EDD auxquels la campagne Pour moi c'est le bois contribue	16
Figure 17. EDD auxquels le programme Prescription du bois français contribue	17
Figure 18. EDD auxquels le RMT AFORCE contribue	18

Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des 6 Enjeux de Développement Durable de la France	7
Tableau 2. Correspondance entre les cibles des ODD et les priorités des EDD ciblées par les programmes de FBF	9
Tableau 3. Liste des EDD ciblés par les programmes de FBF	11

Abréviations et acronymes

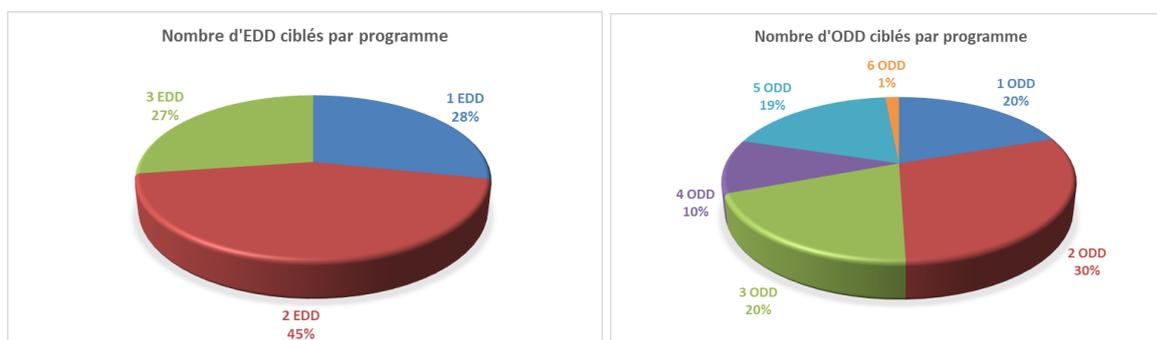
Acronyme	Signification
CC	Changement Climatique
CVO	Contribution interprofessionnelle obligatoire
EDD	Enjeux de Développement Durable
FBF	France Bois Forêt
ODD	Objectifs de Développement Durable
REX	Retour d'expérience

Synthèse de 2 pages

Dans un contexte paradoxal d'attrait du grand public pour le matériau bois mais aussi parfois de défiance vis-à-vis de l'exploitation forestière, France Bois Forêt (FBF) entend apporter une réponse technique, pédagogique et objective pour démontrer que ses activités contribuent à concilier l'exploitation et la valorisation du bois avec la gestion durable des forêts. Pour cela, FBF a commandité une analyse indépendante pour **évaluer la cohérence, l'efficacité et l'impact de ses programmes financés sur la période 2019-2021** au regard des référentiels internationaux que sont les **Objectifs de Développement Durables (ODD)** des Nations Unis, déclinés en **Enjeux de Développement Durable (EDD)** au niveau français.

→ Une contribution significative de FBF à l'atteinte des ODD et EDD

198 des 321 programmes de FBF (62%) de la période 2019-2021 ciblent au moins un ODD et EDD. Ces programmes **ciblent les ODD et EDD** représentent plus des **trois-quarts (77%)** de son budget annuel dédié aux programmes.



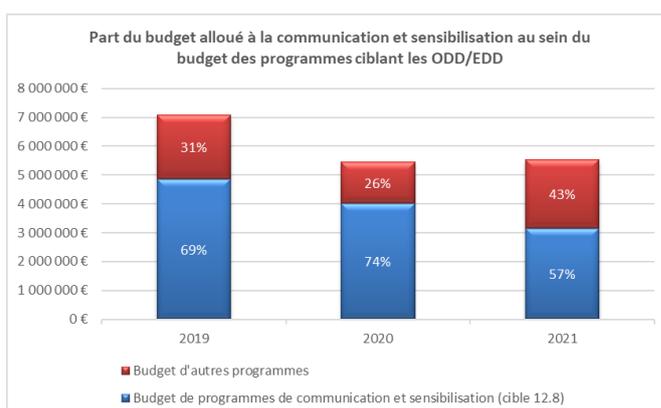
Deux tiers des programmes ciblent deux ou trois EDD chacun. **La totalité des 198 programmes cible l'EDD 2 transformer les sociétés**, qui correspond à **l'ODD 12 Production et consommation responsables, l'ODD 9 Industrie, Innovation et Infrastructure et l'ODD 15 Vie terrestre**.

Au total, 10 ODD correspondant à 4 EDD sont ciblés :



EDD 2	Transformer les modèles de sociétés
EDD 3	Éducation et formation
EDD 4	Santé et bien-être de tous
EDD 5	Participation citoyenne à l'atteinte des ODD

→ La communication et la sensibilisation au développement durable au cœur des programmes de FBF



La très bonne couverture de l'ODD 12 (65% du budget) témoigne de l'accent mis sur la **communication et la sensibilisation par FBF auprès d'un large public** (professionnels, pouvoirs publics, grand public, les jeunes) sur l'importance de la filière forêt-bois dans les choix de production et consommation durables. Les programmes de communication et de sensibilisation ont un budget annuel de plus de la moitié voire des trois quarts du budget alloué aux ODD/EDD sur la période 2019-2021.

Campagne *Pour moi c'est le bois*

Démarrée en 2017, la campagne priorise aujourd'hui les secteurs de la construction/rénovation et des emballages via des **créations audiovisuelles** (ex : Laisse entrer la Nature) à **fort impact** (+45 points de notoriété pour FBF) et le **soutien à des projets emblématiques** (ex : France Bois 2024,). La campagne est le programme **bénéficiant le plus de financements FBF** (42% du budget de FBF de 2019 et 2020), ce qui témoigne de **l'importance accordée par FBF à la communication** (ODD 12) pour ces deux secteurs (ODD 9 et 11) ainsi que sur la gestion durable des forêts (ODD 15 – EDD 2 et 5).



→ Un appui équilibré au développement durable de l'amont (forêt) et de l'aval (bois) de la filière

La couverture significative et de même niveau des ODD 9 *Industrie, Innovation et Infrastructure* (49% du budget) et ODD 15 *Vie terrestre* (43% du budget) témoignent d'un soutien **équilibré entre la thématique bois (aval de la filière) et la thématique forêt (amont de la filière)**, symbolisés par deux programmes phares : la Prescription du bois français, et le Réseau mixte technologique (RMT) Adaptation des forêts au changement climatique (AFORCE).

Programme *Prescription du bois français en région*



Sous la coordination de Fibois France, les 29 prescripteurs de 12 interprofessions régionales ont porté le programme avec **efficacité en 2020 au travers de 387 actions collectives** (+25% par rapport à 2019) et **701 projets accompagnés**. Grâce à son ancrage territorial, le programme a démontré sa **pertinence et son efficacité** dans la **promotion de la construction durable** (ODD 12 et EDD 2) et dans son **approche sur-mesure et personnalisée** de l'accompagnement des projets de **construction et d'urbanisation durables** (ODD 9 et 11, EDD 2). Il est le **deuxième programme bénéficiant le plus de financements de la part de FBF** (7,6% du budget FBF en 2019 à 10,5% en 2021).

Réseau Mixte Technique *AFORCE*

Depuis 2008, le réseau a développé une **expertise de référence sur les enjeux d'adaptation au changement climatique de la forêt** (ODD 13 et 15, EDD 2) au travers de **32 projets** de R&D, synthèses et outils d'aide à la décision **nombreux, pertinents et efficaces**. Le réseau a réussi à **fédérer 17 opérateurs de secteurs variés (recherche, éducation, gestion)** et a démontré sa capacité à organiser et **accompagner le montage de projet multi-acteurs** (ODD17, EDD 5) et **vulgariser les résultats de recherche de projets de terrain** (ODD 4, EDD 3). **La sécurisation des financements reste un enjeu crucial** (FBF contribue à environ 40% du budget annuel) les ressources étant encore insuffisantes pour répondre à tous les besoins en financement d'activités de projets et de ressources humaines.



→ Des perspectives intéressantes pour davantage contribuer aux ODD et mieux communiquer sur cette contribution

L'action de FBF action pourrait dans les années à venir encore davantage contribuer à **l'EDD 2 et l'ODD 7 Energie propre** en mettant en œuvre des programmes sur la **filière bois-énergie** dédiés à l'efficacité énergétique et la décarbonisation de l'énergie. De même, FBF pourrait allouer une enveloppe budgétaire supérieure pour les nombreux **projets d'éducation à l'environnement (EDD 3, ODD 4)** afin d'améliorer leur impact. Par ailleurs, les résultats actuels déjà positifs de la contribution de FBF à l'atteinte des ODD et EDD mériteraient d'être **davantage mis en valeur**, notamment via l'analyse qualitative systématique de chaque programme au regard des ODD et EDD et leur intégration dans la stratégie et les outils de communication de FBF.

1 Contexte et objectifs de l'étude

1.1 Contexte et cadre de l'étude

Les professionnels du bois et de la forêt font face à une situation paradoxale depuis plusieurs années : d'un côté, ils sont stigmatisés par une partie infime de l'opinion publique, parfois radicale, qui considère l'exploitation forestière et en particulier les coupes de bois comme une destruction de l'environnement et de la nature ; de l'autre, l'attrait du bois pour des usages variés (construction, énergie, emballages, restauration de patrimoine, etc.) ne cesse d'augmenter, en témoigne l'augmentation de la demande depuis le deuxième confinement de fin 2020 dû à la crise de covid-19¹. Ce paradoxe témoigne du manque de connaissances et des contradictions de la population qui ne fait pas toujours le lien entre sa sensibilisation croissante à la préservation de l'environnement et ses modes de consommation.

Dans ce contexte, France Bois Forêt (FBF) souhaite apporter une réponse technique, pédagogique et objective pour démontrer que ses activités contribuent à concilier l'exploitation et usages du bois avec la gestion durable des forêts. FBF veut également sensibiliser et communiquer de manière percutante auprès de ses membres et du grand public, dans la continuité de sa campagne de communication lancée en 2017.

1.2 Objectifs de l'étude

Pour cela, FBF a commandité une analyse indépendante pour **évaluer la cohérence, l'efficacité et l'impact de ses programmes financés sur la période 2019-2022** au regard des référentiels internationaux que sont les **Objectifs de Développement Durables (ODD)** des Nations Unies, et des **Enjeux de Développement Durable (EDD)** de la France. Les attentes de FBF pour cette étude sont :

- **Phase 1.** Evaluation quantitative de l'alignement des 321 programmes de la période 2019-2022 (unique moyen d'action de FBF) avec les ODD et EDD, à partir d'informations générales (titre, objectifs, année, porteurs, budget et consommation budgétaire)
- **Phase 2.** Evaluation qualitative détaillée de l'alignement avec les ODD et EDD de 3 programmes significatifs (sélectionnés conjointement avec FBF)
- **Phase 3.** Recommandations pour déterminer les thématiques prioritaires et actions à mettre en œuvre par FBF pour améliorer sa contribution aux ODD et EDD
- **Phase 4.** Rédaction d'un rapport d'étude technique contenant une synthèse communicante

2 Méthodologie d'évaluation

2.1 Présentation des ODD et EDD

En 2015, l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté **17 objectifs de développement durable (ODD)** dans le cadre du *Programme de développement durable à l'horizon 2030* qui vise à stimuler des mesures qui permettront de mettre fin à la pauvreté et de construire un monde plus durable. Il est axé sur les trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Les 17 ODD sont par essence globaux et applicables universellement. Ils sont listés ci-dessous et à retrouver sur le site <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

¹<https://franceboisforet.fr/2020/12/24/la-filiere-foret-bois-francaise-face-a-la-covid-une-dynamique-positive/>



Figure 1. Liste des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations Unies

La mise en œuvre du programme et la réalisation des objectifs dépendront des politiques, plans et programmes de développement durable des pays eux-mêmes. Il est prévu que toutes les parties prenantes – les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs – contribuent à la réalisation du nouveau programme. Afin d'atteindre les ODD tout en relevant les défis nationaux, la France s'est dotée d'une feuille de route, véritable stratégie nationale, qui définit **6 Enjeux prioritaires de Développement Durable (EDD)**, listés ci-dessous et à retrouver en détail sur le site : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>

Enjeu 1	Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
Enjeu 2	Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité
Enjeu 3	S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
Enjeu 4	Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables
Enjeu 5	Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
Enjeu 6	Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité

Tableau 1. Liste des 6 Enjeux de Développement Durable de la France

2.2 Echelles d'analyse : cibles des ODD et priorités des EDD

Les intitulés des ODD et EDD sont larges, englobent plusieurs thématiques et sont sujets à diverses interprétations. Les deux échelles d'analyse adéquates sont celles des **cibles des ODD** et des **priorités des EDD**, qui sont plus précises et donc plus faciles à relier aux programmes de FBF. Les Nations Unies ont défini 169 cibles réparties dans les 17 ODD, tandis que la France a défini 17 priorités réparties dans les 6 EDD.

Les 321 programmes ont été passés au crible de ces cibles et priorités afin de pouvoir y associer des ODD et EDD. Les cibles des ODD et priorités des EDD retenues comme étant ciblées par les programmes de FBF (résultat d'analyse en section 3.1) sont présentées dans le tableau ci-dessous. Seul l'ODD 3 Bonne santé et bien-être n'a pas nécessité de descendre à l'échelle des cibles, l'intitulé de l'ODD étant suffisamment clair pour y assigner des programmes.

Objectifs de Développement Durable			Enjeux de Développement Durable	
Intitulés	Cibles	Intitulé des cibles	Priorités	Intitulé des priorités
 3. Bonne santé et bien-être		Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	4.2	Assurer un environnement sain à la population
 4. Education de qualité	4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel (...)	3.3	Sensibiliser et former, en ne laissant personne de côté
	4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable (...)	3.1 3.2	Éduquer au développement durable (scolaire) Changer les comportements de tous (éducation hors scolaire)
 7. Energie propre et coût abordable	7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes , à un coût abordable	2.1	Promouvoir la décarbonisation et l'adaptation au changement climatique
	7.2	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial		
 8. Travail décent et croissance économique	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée (...)	2.2	Développer des modèles de production et de consommation économes en ressources
	8.4	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement , (...).		
 9. Industrie, innovation et infrastructure	9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous (...).	2.2	Développer des modèles de production et de consommation économes en ressources (réhabilitation, écoconception)
	9.4	D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables , par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement , (...).		
 11. Villes et communautés durables	11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous (...).	2.2	Développer des modèles de production et de consommation économes en ressources (réhabilitation, écoconception)
	11.4	Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	2.3	Restaurer la biodiversité et ses écosystèmes (renforcer l'intégration de la nature dans la ville)
	11.6	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes (...).		

 <p>12. Consommation et production responsables</p>	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	2.3	Restaurer la biodiversité et ses écosystèmes (en s'appuyant sur les connaissances de la dynamique des écosystèmes)
	12.5	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	2.2	Développer des modèles de production et de consommation économes en ressources (encourager le recyclage)
	12.6	Encourager les entreprises , en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables (...)	5.1	Soutenir les expérimentations et les innovations territoriales
	12.7	Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics , (...)		
	12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	3.2	Changer les comportements de tous (éducation hors scolaire)
 <p>13. Lutte contre le CC</p>	13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	2.1	Promouvoir la décarbonisation et l'adaptation au changement climatique
	13.3	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	3.2	Changer les comportements de tous
	 <p>15. Vie terrestre</p>	15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts , (...)	2.3
15.2		D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial		
15.5		Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction		
 <p>17. Partenariats pour les ODD</p>	17.16	Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites (...)	5.1	Soutenir les expérimentations et les innovations territoriales
	17.17	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile , (...)		

Tableau 2. Correspondance entre les cibles des ODD et les priorités des EDD ciblées par les programmes de FBF

2.3 Méthodologie d'analyse

Lors de la phase 1 d'évaluation quantitative, les cibles d'ODD et priorités d'EDD ont été déterminées pour chacun des 321 programmes de FBF à travers **l'analyse sémantique de leurs titres et objectifs**. Chaque programme a été rattaché à i) aucun, ii) un ou iii) plusieurs ODD et EDD.

Sur la base de ce travail, des **indicateurs pertinents pour la mesure de la contribution de FBF aux ODD et EDD** ont été choisis et mesurés : nombre de programmes contribuant aux ODD/EDD, nombre d'ODD/EDD par programme, typologie des ODD/EDD ciblés, allocation du budget de FBF pour chaque ODD/EDD, et part du budget communication dans les programmes ciblant des ODD/EDD. Ces indicateurs sont calculés pour la période 2019-2021 et pour chaque année afin de voir l'évolution.

La principale limite de cette analyse réside dans l'information succincte des titres et objectifs des programmes qui peuvent parfois ne pas rendre compte de toute la portée des actions des programmes, et donc des cibles des ODD et priorités des EDD touchées. Cela nécessiterait une analyse approfondie de chaque programme telle que réalisée dans la phase 2, ce qui n'était pas l'objet de l'étude.

Lors de la phase 2 d'évaluation qualitative, les **trois programmes suivants ont été sélectionnés par FBF pour être analysés plus en détail** car ils représentent des budgets importants et récurrents : la campagne *Pour moi c'est le bois*, le programme *Prescription du bois français* et le *Réseau Mixte Technique AFORCE*. Pour chacun de ces programmes, divers documents ont été analysés (présentations, rapports, fiches de synthèse, entre autres) et les responsables de programme ont été interviewés. Ainsi, la contribution aux ODD et EDD de ces programmes a été mise en exergue au travers de la nature même de leurs objectifs et actions, du niveau de réalisation, de l'impact sur les bénéficiaires et de leur viabilité sur le long-terme.

Ces deux phases d'analyse permettent de rendre compte de la contribution de FBF aux ODD et EDD sur des critères objectifs, mais n'est en aucun cas une évaluation *ex post* de ses programmes ou un rapport RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), qui sont des exercices différents.

3 Evaluation quantitative de l'alignement des programmes aux ODD et EDD

3.1 Type d'ODD et EDD ciblés par les programmes

Suite au passage au crible des 321 programmes de FBF sur la période 2019-2021, l'étude a identifié **24 cibles réparties dans 10 ODD** correspondant à **8 priorités réparties dans 4 EDD**. Ces cibles et priorités sont détaillées dans le Tableau 2 présenté précédemment.

Sur les 17 ODD existants, les 10 ODD ciblés par les programmes de FBF sont les suivants :



Figure 2. Liste des ODD ciblés par les programmes de FBF

Ces 10 ODD ciblés correspondent aux 4 EDD suivants :

EDD 2	Transformer les modèles de sociétés	EDD 4	Santé et bien-être de tous
EDD 3	Education et formation	EDD 5	Participation citoyenne à l'atteinte des ODD

Tableau 3. Liste des EDD ciblés par les programmes de FBF

3.2 Nombre de programmes ciblant les ODD et EDD

Parmi les 321 programmes, **198 programmes (62%) ciblent au moins un ODD/EDD**. La part de programmes ciblant au moins un ODD/EDD par rapport au nombre total de programmes est en légère augmentation sur les trois dernières années : 60,5% en 2019 et 2020, et 64% en 2021.

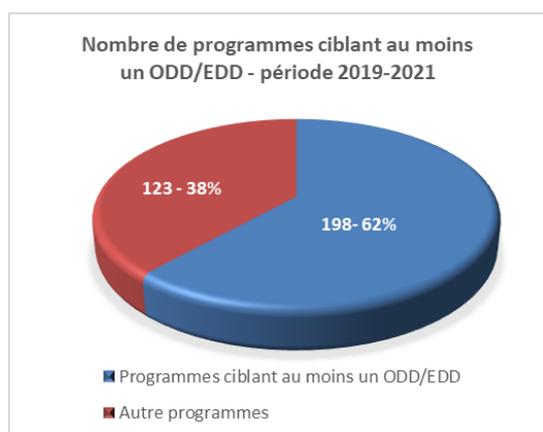


Figure 3. Nombre de programmes ciblant au moins un ODD/EDD sur la période 2019-2021

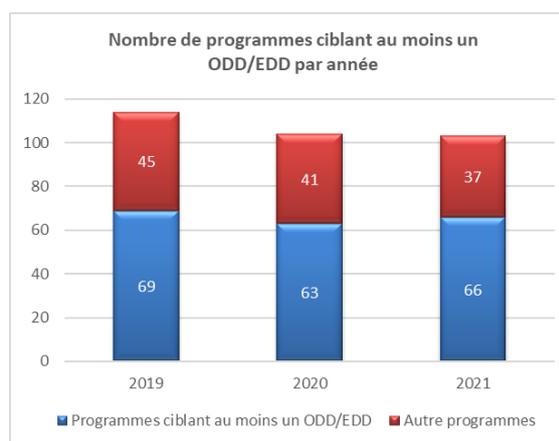


Figure 4. Nombre de programmes ciblant au moins un ODD/EDD par année

Par ailleurs, un même programme peut cibler de un à six ODD. **La moitié des programmes ciblent un ou deux ODD, tandis que l'autre moitié cible trois à six ODD.** Cela montre un certain équilibre dans le portefeuille de projets de FBF entre des projets spécifiques à un domaine et des projets englobant plusieurs thématiques. Par ailleurs, les EDD étant moins nombreux et plus généraux, un même programme peut cibler un à trois EDD.

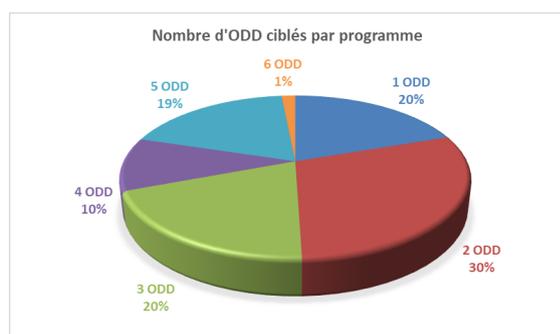


Figure 5. Nombre d'ODD ciblés par programme

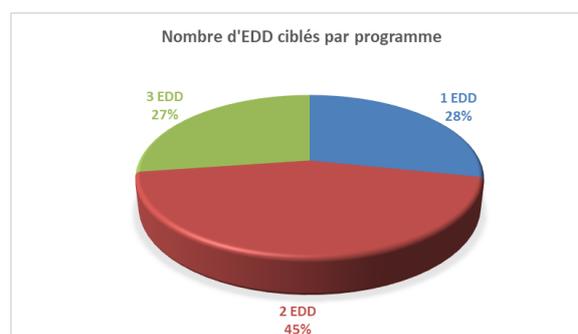


Figure 6. Nombre d'EDD ciblés par programme

L'ODD le plus ciblé est l'ODD 12 Consommation et production responsables (135 programmes). Cela représente 68% des 198 programmes ciblant des ODD, et 42% de l'ensemble des 321 programmes de FBF. Les ODD 9, 4 et 15 sont également ciblés par de nombreux programmes, respectivement 88, 83 et 73, soit 44%, 42% et 37% des 198 programmes.

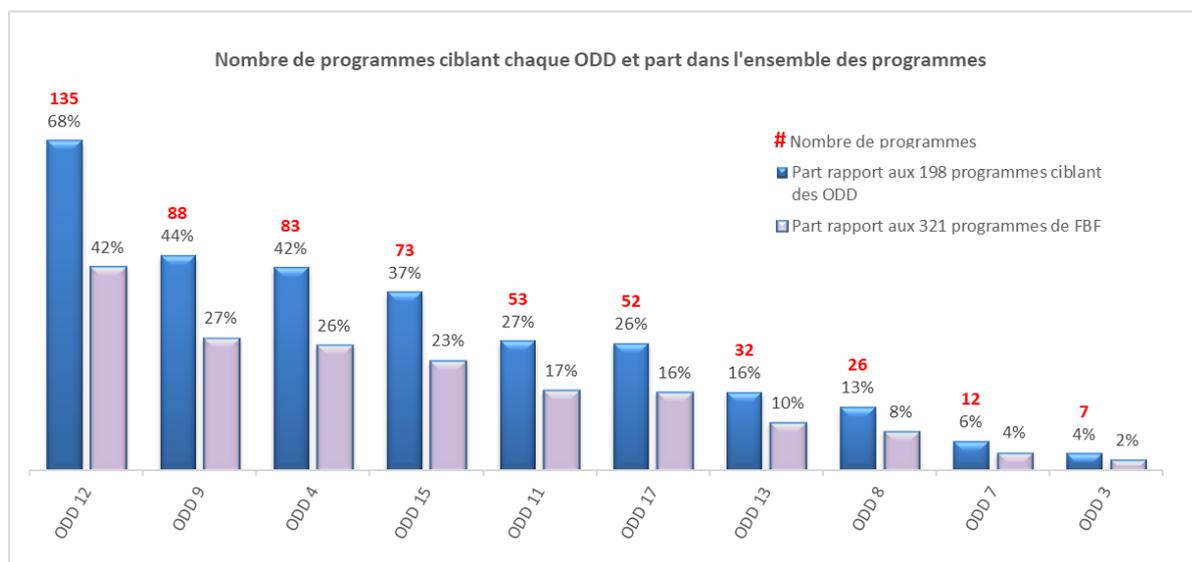


Figure 7. Nombre de programmes ciblant chaque ODD et part dans l'ensemble des programmes

La bonne couverture de ces 4 ODD atteste d'une **répartition équilibrée des programmes de FBF** entre des programmes de **communication et sensibilisation** aux modes de production et consommation durables (ODD 12) et des programmes de **formation et d'éducation** (ODD 4) sur la **thématique forêt** (amont de la filière – ODD 15) et la **thématique bois** (aval de la filière – ODD 9). Cette répartition équilibrée est confirmée par l'analyse des budgets en section 3.3.

La couverture de ces thématiques se retrouve dans la distribution des EDD touchés, bien qu'ils ne permettent pas une analyse aussi précise que les ODD. En effet, 197 programmes sur 198 ciblent l'EDD 2 qui englobe les thématiques des ODD 9 et 15, ainsi qu'une partie de l'ODD 12, sous l'appellation : « *Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité* ».

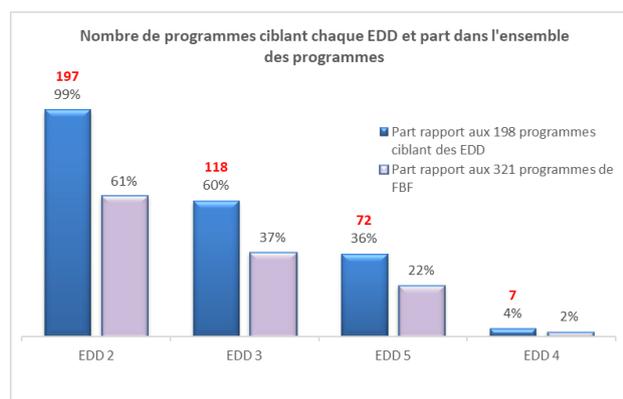


Figure 8. Nombre de programmes ciblant chaque EDD et part dans l'ensemble des programmes

3.3 Budget des programmes ciblant les ODD et EDD

Les 62% de programmes ciblant des ODD recensés sur la période 2019-2021 correspondent à **77% du budget de FBF** sur la période, soit plus des trois-quarts des financements mobilisés.

Répartition du budget de FBF sur la période 2019-2021

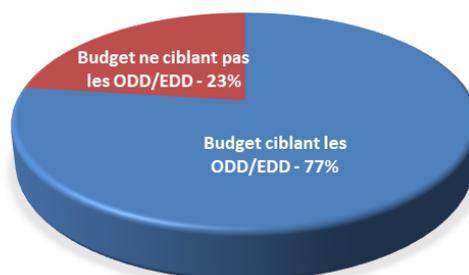


Figure 9. Répartition du budget des programmes de FBF ciblant les ODD/EDD sur la période 2019-2021

Cette part est en légère baisse sur la période : de 81% en 2019 à 75% en 2021.

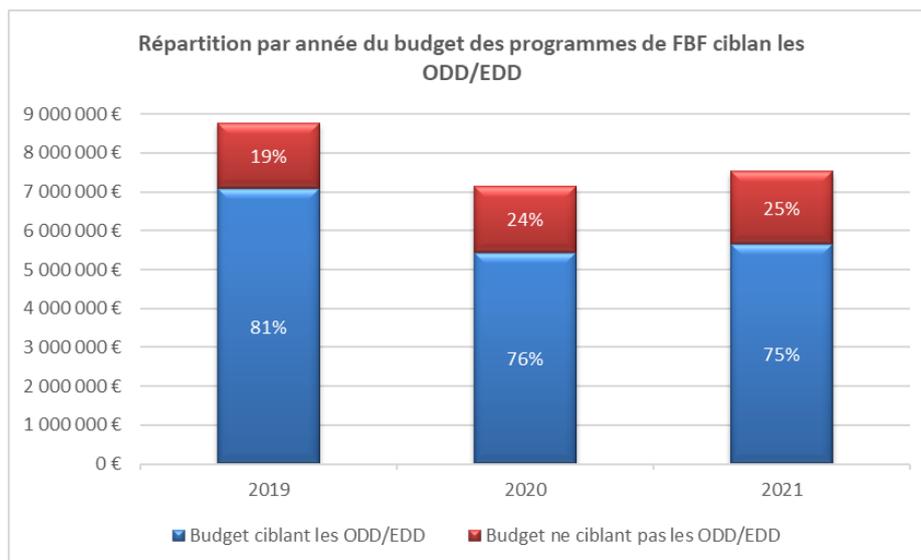


Figure 10. Répartition par année du budget des programmes de FBF ciblant les ODD/EDD

Le pourcentage de budget alloué aux programmes ODD/EDD est plus élevé que le pourcentage de programmes ciblant les ODD/EDD. Cela signifie que leur importance budgétaire est supérieure à l'importance de leur nombre. **L'indicateur de budget est le plus significatif pour rendre compte de l'importance de la prise en compte des ODD/EDD dans les programmes financés par FBF.** Cela est d'autant plus vrai que le découpage en programme dans la base de données recouvre parfois une même action, et n'est pas forcément le même d'une année à l'autre. A titre d'exemple, dans la base de données, le programme global de Prescription du bois français est découpé en 15 programmes en 2019 pour un budget total de 670 000€, en 13 en 2020 pour un budget total de 560 000€ mais en 2 programmes d'un budget total de 790 000 € en 2021 (bien que 13 conventions aient été signées). Par ailleurs, on en déduit qu'un programme ciblant des ODD/EDD a en moyenne une enveloppe budgétaire supérieure à un programme ne ciblant pas d'ODD/EDD.

A l'instar du nombre de programmes par ODD, c'est **l'ODD 12 qui a reçu la part la plus importante de budget** : 15,3 M€ sur la période 2019-2021, soit **85% des budgets alloués aux 198 programmes ciblant les ODD/EDD** (cf. figure ci-après). De même, les ODD 9 et 15 ont reçu également des budgets conséquents. Par effet de vases communicants, les budgets alloués pour chacun des autres ODD (ODD 4, 11, 13, 17, entre autres) sont moins importants que le nombre de programmes dédiés à ces ODD.

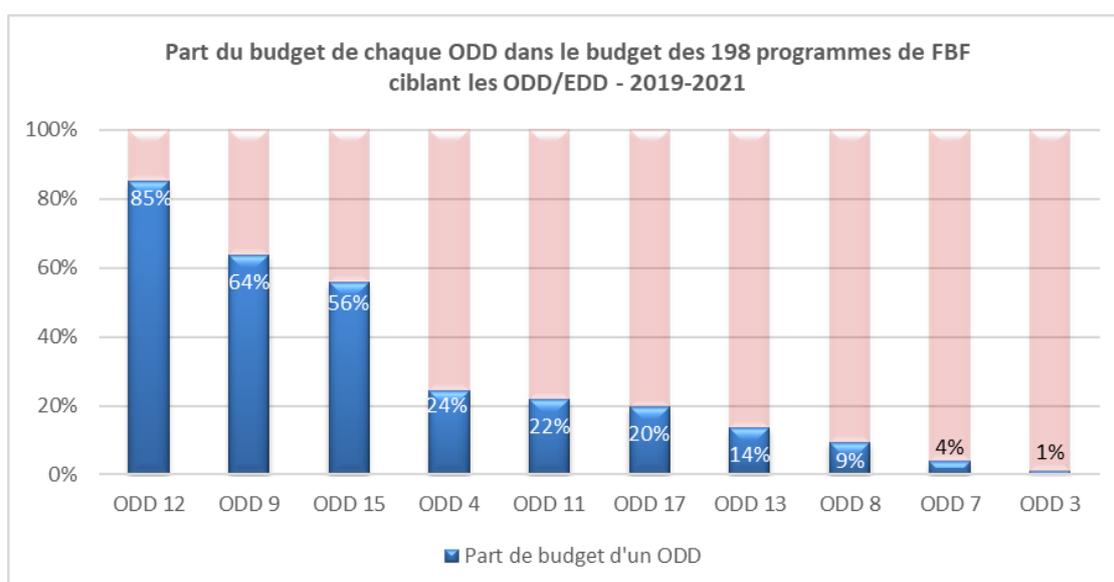


Figure 11. Part de budget de chaque ODD dans le budget des 198 programmes ciblant des ODD/EDD

Il est évidemment normal que tous les projets ne ciblent pas tous les ODD. La figure ci-dessous a pour objectif de renseigner sur la couverture de chaque ODD par le budget total des 321 programmes de FBF. Avec **66% du budget total des 321 programmes de FBF, la très bonne couverture de l'ODD 12 témoigne de l'accent mis sur la communication et la sensibilisation par FBF**. Par ailleurs, les couvertures de niveau proche des ODD 9 (49%) et ODD 15 (43%) témoignent d'une couverture équilibrée entre la **thématique bois** (aval de la filière – ODD 9) et la **thématique forêt** (amont de la filière – ODD 15).

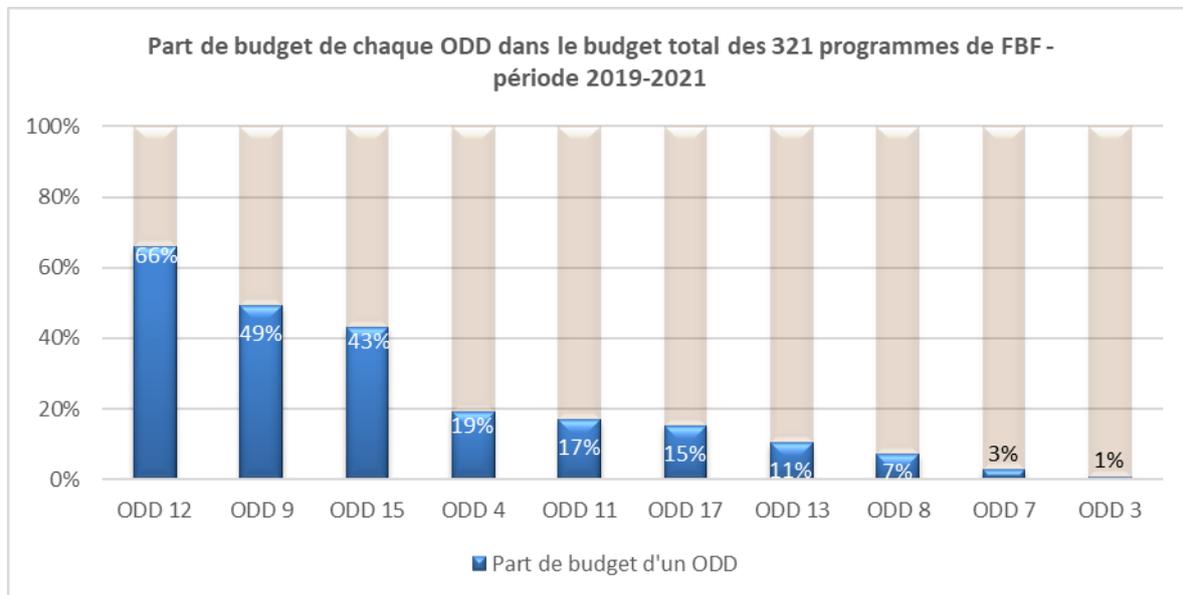


Figure 12. Part de budget de chaque ODD dans le budget total des 321 programmes de FBF – période 2019-2020

Enfin, dans le détail de l'analyse de la contribution de FBF à l'ODD 12, il est à retenir que les programmes de communication et sensibilisation (correspondant à la cible 12.8), ont un budget annuel de plus de la moitié à trois quarts du budget alloué aux ODD sur la période 2019-2021. Le principal programme de communication est la **Campagne Pour moi c'est le bois** analysée en **section 4.1 infra**.

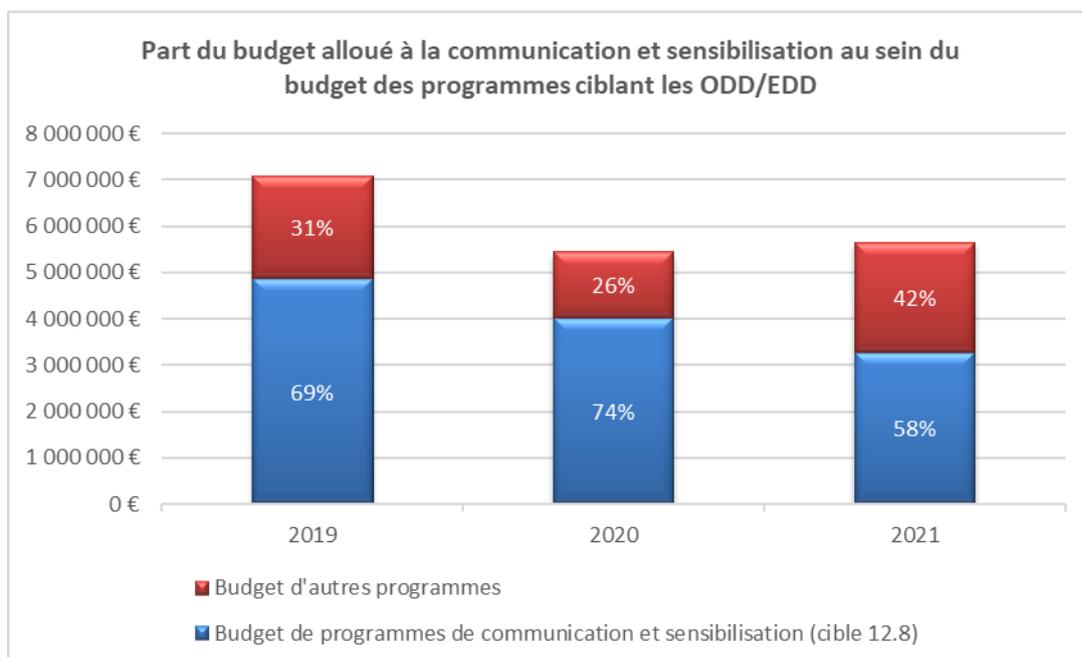


Figure 13. Part du budget alloué à la communication et sensibilisation au sein du budget des programmes ciblant les ODD/EDD

Chaque EDD englobant davantage de thématiques que les ODD, **les EDD ont un affichage budgétaire qui rend bien compte de la contribution significative des programmes à leur atteinte.** FBF alloue sur la période 2019-2021 plus des trois quarts de ses financements à des programmes ciblant l'EDD 2 « transformer les sociétés », ce qui confirme la **vocation de communication et de sensibilisation de FBF** au développement durable de la filière forêt-bois.

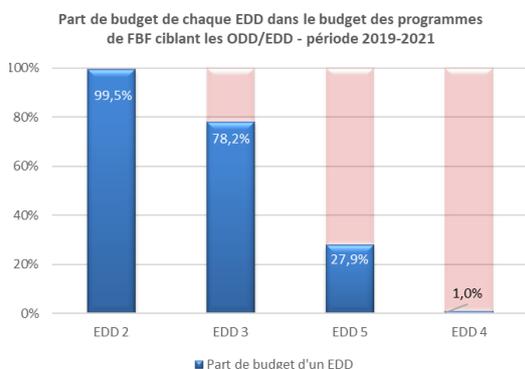


Figure 14. Part de budget de chaque EDD dans le budget des programmes de FBF ciblant des ODD/EDD – période 2019-2020

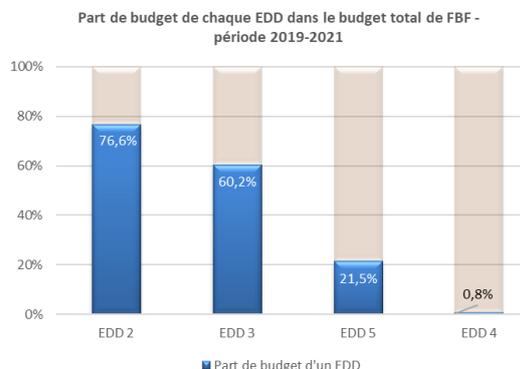


Figure 15. Part de budget de chaque EDD dans le budget total de FBF – période 2019-2020

3.4 Conclusions de l'analyse quantitative

198 des 321 programmes de FBF (62%) de la période 2019-2021 ciblent au moins un ODD/EDD. Ils touchent une grande diversité d'ODD et EDD : **10 ODD sur 17 et 4 EDD sur 6**. La moitié de ces programmes ciblent trois à six ODD par programme. Ils correspondent à **77% du budget de FBF** sur la période, soit plus des trois-quarts des financements. **La quasi-totalité des 198 programmes ciblent l'EDD 2 « transformer les sociétés »**. Celui-ci englobe plusieurs ODD, à commencer par l'ODD 12 « Production et consommation responsables » qui a reçu la part la plus importante de budget avec 15,3 M€, soit 85% des budgets alloués à des 198 programmes ciblant les ODD/EDD, et 66% du budget total.

La très bonne couverture de cet ODD témoigne de l'accent mis sur la **communication et la sensibilisation par FBF auprès d'un large public** (professionnels, pouvoirs publics, grand public) sur l'importance de la filière forêt-bois dans les choix de production et consommation durables. L'EDD 2 englobe également les ODD 9 « Industrie, Innovation et Infrastructure » (49%) et ODD 15 « Vie terrestre » (43%) dont la couverture significative et de niveau similaire témoignent d'une **couverture équilibrée entre la thématique bois (aval de la filière) et la thématique forêt (amont de la filière)**.

Son action pourrait dans les années à venir encore davantage contribuer à **l'EDD 2 et l'ODD 7 « Énergie propre »** (3% du budget) en mettant en œuvre des programmes sur la **filière bois-énergie** dédiés à l'efficacité énergétique et la décarbonisation de l'énergie. De même, FBF pourrait allouer une enveloppe budgétaire supérieure (actuellement 19% du budget) pour les nombreux **projets d'éducation (EDD 3, ODD 4)** afin d'améliorer leur impact.

4 Evaluation qualitative de l'alignement de trois programmes aux ODD et EDD

4.1 Campagne de communication Pour moi c'est le bois



L'objectif général de la campagne de communication est de donner une plus grande visibilité à la filière dans tous ses usages (notamment la construction/rénovation et l'aménagement, ainsi que les

emballages) afin d'augmenter en volume la consommation de bois en France et d'accroître les parts de marché pour la production domestique. Cette campagne contribue donc en premier lieu à l'**ODD 9 « Industrie, Innovation et Infrastructure »** (cible 9.2 promouvoir une industrialisation durable) et l'**ODD 11 « Villes durables »** (cible 11.4 préservation du patrimoine culturel). Ses cibles sont les donneurs d'ordres, prescripteurs et le grand public, avec pour ambition de faire changer leur consommation, ce qui correspond à l'**ODD 12 « Consommation et production responsables »** (cibles 12.6 encourager les entreprises à adopter des pratiques viables ; 12.7 promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics ; 12.8 toutes les personnes ont les informations nécessaires pour un style de vie durable). Enfin, la campagne communique également sur l'enjeu de gestion durable des forêts, donc contribue à l'**ODD 15 « Vie terrestre »** (cible 15.2 promouvoir la gestion durable des forêts).

EDD 2	Transformer les modèles de sociétés
EDD 5	Participation citoyenne à l'atteinte des ODD

Figure 16. EDD auxquels la campagne *Pour moi c'est le bois* contribue

Au niveau de la feuille de route française, la campagne *Pour moi c'est le bois* contribue à l'**EDD 2 « Transformer les modèles de sociétés »** (priorités 2.2 développer des modèles de production et de consommation économes en ressources et 2.3 restaurer la biodiversité et ses écosystèmes) et l'**EDD 5 « Participation citoyenne à l'atteinte des ODD »** (priorité 5.1 soutenir les expérimentations et les innovations territoriales).

Après une première période (2017 et 2018) de communication généraliste, la campagne a depuis 2019 priorisé deux secteurs (construction/rénovation et emballages) via des créations audiovisuelles mais aussi via le soutien à des projets emblématiques (France Bois 2024, etc.), la présence à des salons et une présence accrue sur les réseaux sociaux. Cette évolution de la stratégie et des canaux de communication de la campagne témoigne de **l'importance accordée par FBF à la communication pour ces deux secteurs, donc la contribution aux ODD 9 et 11, et aux EDD 2 et 5**. Par ailleurs, les centaines de programmes courts « *Laisse entrer la nature* » diffusés et bons résultats d'audience ainsi que la grande diversité d'ouvrages (maison de santé, école, bureaux, maisons etc.) de cibles (professionnelles, grand public) attestent d'une **bonne efficacité de la campagne**.²

Au-delà de ces indicateurs de réalisation, FBF a souhaité **aller plus loin en évaluant des indicateurs d'impacts** tels que la notoriété, la sensibilité, la perception du programme, etc. Elle a donc commandité avec France TV une enquête d'opinion indépendante sur sa production audiovisuelle « *Laisse entrer la Nature* » auprès d'un échantillon représentatif de Français. Les résultats de cette enquête sont **très bénéfiques pour FBF : +45 points de notoriété pour France Bois Forêt, augmentation de l'audience (27% des Français), excellent agrément (90%)** grâce aux thématiques « Nature » portées par le programme (forte sensibilité des Français sur ces sujets), une **très bonne perception et compréhension** des messages de l'émission et une signature « Ensemble pour une forêt durable et responsable » qui plaît aux Français. Cet impact significatif permet à la campagne de **contribuer pleinement à l'ODD 12 et à l'EDD 2**.

Enfin, les moyens déployés par FBF ont été conséquents. D'un point de vue budgétaire, la campagne est **le programme bénéficiant le plus de financements de la part de FBF** : 44% du budget de FBF en 2019 (3,9M€) et 39% en 2020 (2,8M€). En 2021, le programme a bénéficié de 1,6M€ (21% du budget), les précédents budgets n'ayant pas encore été entièrement consommés. Au total, 14,4M€ ont été investis sur ce projet depuis 2017. La **durabilité de la campagne semble bonne et la poursuite du financement** de cette campagne par France Bois Forêt paraît **tout à fait pertinente**.

² Bilan de la campagne de communication *Pour moi c'est le bois* 2017-2021, FBF

4.2 Programme Prescription du bois français en région



L'objectif du programme de Prescription du bois français en région est de favoriser l'usage des produits et des solutions en bois français dans le secteur de la construction et des aménagements. Le programme est coordonné par l'association Fibois France qui fédère 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois. Ce programme a pour objectif de faire progresser la part des bois français dans le secteur de la construction/rénovation, en particulier pour les nouveaux bâtiments plus performants énergétiquement. Il répond donc en premier lieu à l'**ODD 9 « Industrie, Innovation et Infrastructure »** (cible 9.4 modernisation et adaptation des industries pour les rendre durables) et l'**ODD 11 « Villes et communautés durables »** (cible 11.3 renforcer l'urbanisation durable).

Il est mis en œuvre par 29 prescripteurs basés dans ces régions, qui assurent la mise en place d'actions de promotion du bois dans tous les usages de la construction. Ils accompagnent les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans leurs projets de construction ou réhabilitation de bâtiment ou d'aménagements intérieurs et extérieurs. Il s'inscrit donc dans l'**ODD 12 « Consommation et production responsables »** (cibles 12.6 encourager les entreprises aux pratiques durables et 12.7 promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics).

Par ailleurs, les prescripteurs assurent des formations pour les professionnels sur des thématiques techniques et réglementaires, ce qui rentre dans le cadre de l'**ODD 4 « Education »** (cible 4.3 enseignement technique et professionnel). Enfin, le programme a pour objectif de favoriser les liens au sein de la grande diversité d'opérateurs de la construction (maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, entreprises, industriels) et d'acteurs de la filière forêt-bois³, ce qui contribue à l'**ODD 17 « Partenariats »** (cible 17.17 partenariats public-privés).

EDD 2	Transformer les modèles de sociétés
EDD 3	Education et formation
EDD 5	Participation citoyenne à l'atteinte des ODD

Figure 17. EDD auxquels le programme Prescription du bois français contribue

Au niveau de la feuille de route française, le programme Prescription du bois français en région contribue à l'**EDD 2 « Transformer les modèles de sociétés »** (priorité 2.2 développer des modèles de production et de consommation économes en ressources), l'**EDD 3 « Education et formation »** (priorités 3.2 changer les comportements de tous et 3.3 sensibiliser et former) et l'**EDD 5 « Participation citoyenne à l'atteinte des ODD »** (priorité 5.1 soutenir les expérimentations et les innovations territoriales).

Dans un contexte d'évolution des pratiques et normes du secteur de la construction, le programme a prouvé **son efficacité en 2020 avec 387 actions collectives portées** (+25% par rapport à 2019), dont près de la moitié (+47%) ont été des conférences et interventions⁴. Les outils pédagogiques de promotion et sensibilisation développés par Fibois⁵ et utilisés par les prescripteurs dans les 12 régions contribuent à la vision positive du matériau bois français par les opérateurs de la construction. En témoigne les retours du terrain d'Abibois (interprofession de Bretagne) qui « *note une évolution très nette en 2020 de l'intérêt pour l'origine française voire locale* »⁶. Grâce à son ancrage territorial, le programme a donc démontré sa **pertinence et son efficacité** dans la promotion de la construction durable, donc dans l'atteinte de l'**ODD 12 et de l'EDD 2**.

³ Organisation de la filière forêt-bois : <https://fibois-france.fr/organisation-de-la-filiere/>

⁴ Présentation de l'action prescription bois, PowerPoint, 7 mai 2021

⁵ Outils de Fibois : <https://fibois-france.fr/outils-services/>

⁶ Abibois, Bilan d'activité de fin d'années, décembre 2020

Par ailleurs, **701 projets ont été accompagnés** en 2020 par les prescripteurs, principalement aux étapes de réflexion (37%) et d'étude/conception (46%). Ils ont ciblé de manière équilibré plusieurs opérateurs : les maîtrises d'ouvrage publiques (29%), privées (23%), les architectes/maîtres d'œuvre (25%) et les entreprises (17%). Le bilan détaillé d'Abibois d'accompagnement de 51 projets met en lumière **l'approche sur-mesure et personnalisée de l'accompagnement**. Depuis son lancement en 2014, le réseau est devenu une référence pour les acteurs de la construction qui se tournent de plus en plus vers lui pour obtenir des conseils. Ces actions concrètes de terrain, nombreuses, démontre **l'efficacité du programme** dans sa participation à une industrialisation et une urbanisation durables, donc dans l'atteinte des **ODD 9 et 11, et de l'EDD 2**.

Pour 2021 et les prochaines années, l'enjeu principal pour le programme est de positionner le bois comme matériau incontournable pour répondre aux nouveaux référentiel RE2020 et label Energie Positive et Réduction Carbone (E+C-). Les prescripteurs auront donc **davantage de formations à réaliser** auprès des acteurs de la construction sur les Fiches de Déclaration Environnement et Sanitaire (FDES) collectives et configurables (paramétrables) des produits/parties d'ouvrages en bois français/bois de France. Des acteurs importants de la construction (Vinci, Bouygues), touchés par la RE2020, pourraient davantage être ciblés par les prescripteurs. Tandis que les formations concernaient 17% des actions collectives en 2020, ce taux devrait augmenter à l'avenir, ce qui **renforcera la contribution à l'ODD 4 et l'EDD 3**.

Enfin, dans les années à venir, le réseau de Prescription du bois dans la construction en région pourrait être davantage articulé avec le réseau de Prescription du bois énergie, lui aussi coordonné par Fibois France, afin de valoriser l'ensemble des co-produits du bois et ainsi davantage contribuer à **l'EDD 2 et l'ODD 7 « Energie propre »**.

A travers son efficacité et sa position pour répondre aux enjeux du secteur de la construction dès 2021, la contribution du programme Prescription du bois français aux ODD et EDD est indéniable. **Sa durabilité semble relativement bien assurée** grâce aux sources de financement régulières et diversifiées (subventions publiques régionales, de l'ADEME, de FBF, ventes de produits, cotisations). FBF le considère comme un programme important puisqu'il est **le deuxième programme bénéficiant le plus de financements** (de 7,6% du budget de FBF en 2019 à 10,5% en 2021 correspondant à 790 000 €). La poursuite du financement de ce programme par FBF paraît tout à fait pertinente.

4.3 Réseau Mixte Technologique AFORCE



L'objectif du RMT sur l'Adaptation des Forêts au Changement Climatique (RMT AFORCE) est d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts au changement climatique (CC), tout en renforçant les capacités d'atténuation de celles-ci. Ce réseau répond donc en premier lieu aux **ODD 13 « Lutte contre le changement climatique »** (cible 13.1 résilience et capacités d'adaptation) et **ODD 15 « Vie terrestre »** (cible 15.2 gestion durable des forêts). Son volet d'accompagnement consiste en la mise à disposition auprès des professionnels, en premier lieu les forestiers, des éléments techniques et scientifiques pour l'élaboration de stratégies d'adaptation, d'évaluation de risques et de choix techniques. Cela rentre pleinement dans l'**ODD 4 « Education »** (cible 4.3 formation professionnelle). Enfin, le RMT AFORCE répond à l'**ODD 17 « Partenariats »** au travers de sa nature de réseau mixte associant recherche, développement, formation et gestion (cible 17.17 partenariats public-privés) mais aussi grâce à sa dimension internationale (cible 17.16 partenariat mondial).

EDD 2	Transformer les modèles de sociétés
EDD 3	Education et formation
EDD 5	Participation citoyenne à l'atteinte des ODD

Figure 18. EDD auxquels le RMT AFORCE contribue

Au niveau de la feuille de route française, le RMT AFORCE contribue à l'**EDD 2 « Transformer les modèles de sociétés »** (priorités 2.1 promouvoir l'adaptation au CC ; 2.3 restaurer la biodiversité et ses écosystèmes), l'**EDD 3 « Education et formation »** (priorité 3.3 sensibiliser et former) et l'**EDD 5 « Participation citoyenne à l'atteinte des ODD »** (priorité 5.1 soutenir les expérimentations et les innovations territoriales).

Depuis sa création en 2008, les réalisations du RMT sont nombreuses. Le réseau a axé son **expertise autour de trois thématiques au cœur des enjeux d'adaptation au CC** : i) les stratégies d'adaptation, nouvelles sylvicultures et innovations techniques, ii) le risque et évaluation économique des décisions de gestion et iii) le choix des essences et provenance. Les **32 projets** de R&D, synthèses et outils d'aide à la décision soutenus par le RMT AFORCE ont été **jugés pertinents et efficaces** d'après l'évaluation externe de 2017 du réseau et les participants du Colloque n°4 de restitution de 2019⁷. Ceci confère au RMT AFORCE un rôle de premier ordre dans le contexte actuel où les impacts du CC se font déjà sentir (i.e. trois années consécutives de climat chaud favorisant le scolyte sur l'épicéa). Le réseau a donc démontré sa **pertinence et son efficacité** pour la lutte contre le CC, et donc pour l'atteinte des **ODD 13 et 15, et de l'EDD 2**.

L'évaluation a par ailleurs mis en exergue le **caractère fédérateur du réseau** (17 partenaires, en croissance), la **variété de ses membres** ainsi que sa bonne gouvernance et sa capacité à organiser **régulièrement des colloques et accompagner le montage de projet multi-acteurs**. La récente contribution du RMT AFORCE au Plan de relance de la France illustre la cohésion et travail collectif de ses 16 membres qui communiquent d'une seule voix⁸. Combiné à son **ouverture européenne et internationale** depuis 2014 (implication dans le Focus Group Forêt du Partenariat Européen pour l'Innovation), le **RMT AFORCE contribue significativement à l'ODD 17 et EDD 5**.

Cependant, malgré des productions riches et accessibles sur le site internet⁹ du réseau, les participants du Colloque n°4 soulignent un besoin de **davantage synthétiser les résultats** de recherche, de les rendre **plus opérationnels** et de **les diffuser plus rapidement**. Ces doléances sont liées à la position scientifique assumée du RMT AFORCE qui présente des scénarios, hypothèses et niveaux de risques d'évolution des peuplements forestiers, plutôt que des directives clés en main aux gestionnaires. Le réseau fait face à un enjeu d'équilibre entre rigueur scientifique et contribution à l'action de terrain ; il a donc une **marge de progression pour sa contribution à l'ODD 4 et l'EDD 3** relatifs à la formation. Les travaux et collaborations du réseau vont dans ce sens : outil BIJOU de calcul de bilan hydrique, site internet CLIMESSENCES d'aide au choix des essences, réseau national d'expérimentation des espèces et matériels forestiers de reproduction adaptés au climat futur (ESPERENSE), etc.

De même, une plus grande prise en compte par le réseau des **enjeux sociétaux** de la forêt et de la **communication avec la société, renforcerait la contribution du réseau à l'ODD 13** (cible 13.3 sensibilisation aux changements climatiques) et **l'EDD 3** (priorité 3.2 changer les comportements de tous). Enfin, le réseau envisage de davantage **régionaliser les projets de R&D et les outils d'aide à la décision**, ce qui augmenterait la contribution à **l'ODD 17 et l'EDD 5**.

Le RMT AFORCE travaille déjà sur ces axes d'amélioration avec notamment l'intégration des gestionnaires dans le réseau ou encore une nouvelle identité visuelle. Le réseau a renouvelé son label de RMT et entame sa 4^{ème} période jusqu'à fin 2024. **La sécurisation des financements reste un enjeu crucial**, les ressources étant encore insuffisantes pour répondre à tous les besoins en financement de projets comme en RH. Sur ce dernier aspect, **le fonctionnement du réseau semble trop tributaire des deux ou trois personnes en charge de la coordination** au vu de tout le travail à fournir (technique, administratif, de représentation). Des changements au sein de l'équipe de coordination peuvent alors engendrer un ralentissement de l'activité, comme en 2019.

La réussite de ce réseau, son dynamisme et sa contribution indéniables aux ODD et EDD sont des arguments qui plaident pour une reconduction de son financement par FBF, qui correspond à environ 40% du budget annuel (90 000 € sur 220 000 € en 2019).

⁷ Colloque n°4 (2019) : <https://www.reseau-aforce.fr/n/colloque-de-restitution-n/n:3616>

⁸ https://www.reseau-aforce.fr/data/contribution_rmt_aforce_au_plan_de_relance.pdf

⁹ Publications du RMT AFORCE : <https://www.reseau-aforce.fr/n/publications-du-reseau/n:400>

5 Conclusion et recommandations

Les résultats de l'étude mettent en lumière **la contribution importante de FBF à l'atteinte des ODD et EDD**, à la fois par **ses choix de financements** (plus des trois-quarts de son budget annuel dédiés aux programmes ciblant les ODD et EDD), par **la diversité d'ODD et d'EDD ciblés** (10 ODD sur 17 ciblés directement, ainsi que 4 EDD sur 6) et par **la qualité de réalisation de ses programmes** (notamment ses trois programmes phares).

Ces 17 objectifs de développement durable décomposés en 169 cibles plus précises, décrivent **l'horizon idéal pour 2030** d'un développement durable basé sur la justice sociale, la croissance économique, la paix et la solidarité et la préservation des écosystèmes. Ils ont été adoptés par l'ensemble des 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, ils sont donc aujourd'hui une référence **planétaire et universelle incontournable et connue de tous**, à laquelle les acteurs publics (Etats, collectivités), privés (entreprises) et société civile (associations) se réfèrent pour mesurer et communiquer leur contribution au développement durable. La transcription des ODD par chaque pays en objectifs nationaux, comme **6 les Enjeux du Développement Durable pour la France**, permet de contextualiser les actions de ces acteurs.

La présente étude révèle **la pertinence et contribution importante des programmes de France Bois Forêts pour l'atteinte des ODD et des EDD**. Ainsi, FBF et ses membres ont tout intérêt à **systématiser l'analyse de leurs actions à l'aune des ODD et EDD**, et de **communiquer sur leur contribution** auprès de ses publics cibles (citoyens, société civile, puissance publique, entreprises etc.).

On peut retenir de l'étude que la totalité des 198 programmes ciblent **l'EDD 2 « transformer les sociétés »** qui englobe **l'ODD 12 « Production et consommation responsables »**, **l'ODD 9 « Industrie, Innovation et Infrastructure »** et **l'ODD 15 « Vie terrestre »**. L'action de FBF est donc centrée sur la communication et la sensibilisation sur l'importance de la filière forêt-bois dans les choix de production et consommation durables, ainsi que sur la durabilité de l'amont de la filière (forêt) et l'aval (bois).

Son action pourrait dans les années à venir encore davantage contribuer à **l'EDD 2 et l'ODD 7 « Energie propre »** en mettant en œuvre des programmes sur la **filière bois-énergie** dédiés à l'efficacité énergétique et décarbonisation de l'énergie. De même, FBF pourrait allouer une enveloppe budgétaire supérieure pour les nombreux **projets d'éducation à l'environnement (EDD 3, ODD 4)** afin d'améliorer leur impact.

Ces résultats positifs et des perspectives encourageantes sur **la contribution de FBF à l'atteinte des ODD et EDD mériteraient d'être mis en valeur et communiqués auprès des publics cibles de FBF et ses membres**. Les résultats de la présente étude peuvent être largement communiqués. Afin de systématiser à moyen et long-terme la mesure et la communication de la contribution de FBF aux ODD et aux EDD, nous identifions quatre étapes principales :

- 1) La mise à jour de la base de données des programmes** pour s'assurer que chaque convention soit bien identifiée comme un programme à part entière. A ce jour, l'analyse des budgets rend mieux compte de l'importance de la prise en compte des ODD/EDD dans les programmes financés par FBF.
- 2) Une analyse qualitative systématique de chaque programme au regard des ODD et EDD**, telle que réalisée dans la présente étude pour les trois programmes « Pour moi c'est le bois », « Prescription du bois français en région » et « RMT AFORCE », permettrait d'identifier plus finement sa contribution.
- 3) La prise en compte de la contribution de la filière forêt-bois dans son ensemble aux ODD et EDD**, et pas uniquement celle des programmes de FBF. Une manière de faire consisterait à reprendre les chiffres clés de la filière, comme le fait Fibois France sur son site internet¹⁰, et y

¹⁰ <https://fibois-france.fr/chiffres-cles/>

assigner des ODD et EDD. Par ailleurs, le format de présentation pourrait s'inspirer de celui de PEFC¹¹.

- 4) L'intégration des ODD et EDD dans la stratégie et outils de communication** : systématiser l'utilisation des logos des ODD sur les documents de programme, ajouter une rubrique ODD et EDD comme critère de classification des programmes sur le site internet de FBF¹², communiquer régulièrement sur les ODD auxquels FBF contribue (via la lettre B et les réseaux sociaux notamment) et lors de journées et d'événements dédiés aux ODD (ex : Semaine Européenne du Développement Durable en septembre-octobre 2021¹³)

Les moyens à mobiliser pour la réalisation de ces étapes pourraient être de poursuivre et affiner l'analyse au travers d'une étude complémentaire. Par ailleurs, pour pérenniser ces actions, une sensibilisation et formation aux ODD et EDD auprès des gestionnaires et comités de pilotages des programmes permettrait de mieux suivre l'efficacité et impact de la contribution de chaque programme aux ODD et EDD. Enfin, les enjeux de communication seront à discuter au niveau de la gouvernance de France Bois Forêt, avec une animation qui pourrait être assurée par la responsable communication.

¹¹https://www.pefc-france.org/media/2020/01/PEFC_and_UN_SDGs_A4_FRA_SCREEN_2019_06_13.pdf

¹²<https://franceboisforet.fr/programmes/>

¹³<https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/semaine-europeenne-du-developpement-durable/article/edition-2021-de-la-semaine-europeenne-du-developpement-durable-sedd>



Juin 2021

SAS SalvaTerra
6 rue de Panama
75018 Paris I France
Tél : +33 (0)6 66 49 95 31
Email : info@salvaterra.fr
Web : www.salvaterra.fr
Vidéo : www.salvaterra.fr/fr/video

